

# Essonne

N° 396

# Journal



**District de l'Essonne  
de Football**

Infos clubs (p. 1 à 5)

Procès Verbaux (p. 6 à 10)



## FORMATION ÉDUCATEUR : Novembre 2018

Pour rappel ce mois de novembre, il y a 4 modules :

- CFF3 U17/19 : lundi 5 et mardi 6 novembre 2018 : **Attention pas assez de candidats**
- CFF2 U13 : lundi 19 et mardi 20 novembre 2018 : **complet**
- CFF1 U11 : jeudi 22 et le vendredi 23 novembre 2018
- CFF3 U20+ Senior : lundi 26 et mardi 27 novembre 2018 : **complet**

Profitez-en pour former vos éducateurs !



# FUTSAL



Saison 2018-2019

**Critérium**

**U13**

**Rassemblements**

**U7-U9 & U11**

Plus d'infos : [essonne.fff.fr](http://essonne.fff.fr) / 01.60.84.93.23

## UN COUP DE POUCE POUR LES LICENCIÉS FRANCILIENS

Dans le cadre de leur partenariat, noué autour de valeurs et d'intérêts communs, la Ligue de Paris Île-de-France et le Crédit Mutuel continuent de s'activer de concert pour le bien des clubs et des licenciés franciliens. Ainsi pour la saison à venir et afin de faciliter l'accès au football en région parisienne, le Crédit Mutuel met en place un Chèque Sport d'une valeur de 40 euros à valoir sur le prix de sa licence ou de son équipement sportif. Une aide financière qui doit permettre à un maximum de personnes d'assouvir leur passion du football sur les terrains d'Île-de-France ou de découvrir ce sport qui allie solidarité et proximité, deux grandes valeurs portées par la Ligue et son partenaire du Crédit Mutuel.

Voici à télécharger le [Chèque Sport](#) et à compléter avant de le remettre à une Caisse du Crédit Mutuel.

\*\*\*\*\*

### Calendrier Technique 2018-2019

Retrouvez le calendrier technique prévisionnel du District de l'Essonne de Football pour la saison 2018-2019, [en cliquant ici](#).

\*\*\*\*\*

### Formations Dirigeants 2018-2019

Retrouvez les formations d'ores-et-déjà prévues par le District de l'Essonne de Football pour les dirigeants au cours de la saison prochaine, [en cliquant ici](#).

\*\*\*\*\*

### NOUVEAUTÉ POUR LES LICENCIÉS FÉMININES

Dans le cadre de la Coupe de Monde Féminine 2019 et du programme Héritage 2019, l'utilisation des bons pour les éducatrices, dirigeantes et arbitres féminines est illimitée dans la limite du coût de la formation.

Pour les formations techniques et arbitrages, vous devez nous faire parvenir vos bons de formations ainsi qu'un chèque de caution de 50€, en cas d'absence à l'ouverture de la formation.

Vous trouverez les bons à télécharger en cliquant sur le lien suivant : <https://essonne.fff.fr/formations/inscriptions-formations/>

\*\*\*\*\*

### INTERDISTRICT : U15F et U15

Ce mercredi 31 Octobre 2018, les sélections U15F et U15 du District de l'Essonne ont rencontré les sélections U15F et U15 du District de la Seine et Marne au Stade Pierre Mollet à Yerres.

Après avoir été menés au score par 0-1 à la pause, nos deux sélections ont su relevé la tête pour remporter le match respectivement 2-1 et 3-1. Bravo aux deux équipes !

Retrouvez les photos des rencontres sur notre page Facebook : [U15 Féminines](#) – [U15 Garçons](#)

## SUBVENTION CLUB : LA CAMPAGNE DU DÉPARTEMENT EST LANCÉE

Le Conseil départemental favorise le sport pour tous, en soutenant les associations sportives essonniennes dans le fonctionnement de leur structure.

Le soutien départemental est conditionné au soutien de la collectivité locale de référence et à la participation au dispositif « Tremplin Citoyen » en faveur des jeunes mis en place par le Département.

L'aide est versée en fonction du nombre de licenciés (7€ par licencié) et versée aux clubs comprenant plus de 30 licenciés, excepté pour les clubs se situant sur des communes relevant du dispositif de ruralité.

Cliquer sur le lien suivant pour avoir plus d'informations et pour effectuer votre demande de subvention : <http://www.essonne.fr/education-jeunesse-citoyennete/associationsessonnefr/demander-une-subvention/#sport>

\*\*\*\*\*

## DES BONS POUR SOUTENIR VOS PROJETS DE FORMATION

Dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur Chapitre Formation, la F.F.F. soutient les projets de formation. Il a ainsi été créé des bons formation destinés à financer une partie de la participation de vos candidats aux différents modules des Certificats Fédéraux.

NB : Dans le cadre de la Coupe de Monde Féminine 2019 et du programme Héritage 2019, l'utilisation des bons pour les éducatrices, dirigeantes et arbitres féminines est illimitée dans la limite du coût de la formation.

Suite à la victoire de l'équipe de France à la Coupe du Monde 2018, la F.F.F. a décidé de revaloriser l'enveloppe initiale attribuée en faveur de la formation ; le dispositif s'en trouve quelque peu modifié.

**Trois types de bons formation existent :**

### 1/ Bon formation Educateurs

. Pour les modules de formation U6/U7 à U15 + animatrice fédérale, chaque licencié bénéficie de 2 « bons formation » de 25 € pour chaque module de 16h ou moins effectué durant la saison 2018/2019.

. Pour les modules composant les Certificats Fédéraux de Football 3 et 4, les modules complémentaires, les certifications et les formations continues de niveau 3 et 4, le dispositif est inchangé : 1 bon formation par module de 16h ou moins dans la limite de 2 bons par saison.

### 2/ Bon formation Arbitres

Pour la saison 18/19, chaque candidat à une formation initiale d'arbitre bénéficie de 2 « bons de formation » de 25 € pour le module de formation correspondant.

### 3/ Bon formation Dirigeants

Dans le cadre du Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants, chaque licencié bénéficie de 2 « bons formations » de 25 € pour chaque module de formation de 4h effectué durant la saison 18/19.

**Rappel :** ces bons s'utilisent à la manière d'un chèque restaurant lors de l'envoi de votre dossier d'inscription au service de la formation de la Ligue ou du District.

## Arbitrage : 2ème session de formation

Les inscriptions pour la deuxième session de formation arbitres à 11 et à 8 sont ouvertes aux dates suivantes :

- Samedi 10 novembre 2018
- Dimanche 11 novembre 2018
- Dimanche 18 novembre 2018
- Samedi 24 novembre 2018

Cette session accueille les très jeunes arbitres dès l'âge de 13 ans à la formation initiale d'arbitrage.

### Statut du candidat très jeune arbitre après la formation :

Le candidat après avoir été reçu à l'examen des connaissances, aura le statut de « très jeune arbitre » et continuera à se perfectionner en participant aux manifestations qui seront organisées par la CDA (stage de perfectionnement test théorique et physique ) et par le district ( actions départementales du foot animation ) afin de représenter son club pour la saison.

### Statut du candidat après validation pratique à partir de 15 ans :

Le candidat dès l'âge requis « 15 ans » après avoir été validé à l'examen du match pratique ,aura le statut de « jeune arbitre district » Le jeune arbitre pourra officier sur les rencontres U15 du samedi après-midi.et pourra représenter son club au cours de la saison .

Fiche d'inscription [à télécharger](#), et à remettre au plus tard 10 jours avant l'ouverture du stage.

\*\*\*\*\*

## FORMATION F M I : +45 ans et Féminin U16F, Sénior F à 7 et 11.

Une formation à l'utilisation de la Feuille de Match Informatisée (FMI) est proposée par le District de l'Essonne de Football le **jeudi 8 novembre de 19h30 à 21h00**.

Elle se déroulera dans les locaux du D.E.F, *salle Gaston Villadier* et est destinée en priorité aux équipes + 45 ans et féminin U16F, U19F, Senior F à 7 et 11.

Veuillez retourner [la fiche d'inscription](#) à [secretariat@essonne.fff.fr](mailto:secretariat@essonne.fff.fr) **avant le mardi 6 novembre 2018**.

\*\*\*\*\*

## .RAPPEL AUX CLUBS FINALISTES DES COUPES 2017 / 2018

Les bons d'achats chez Franck et Christian Sport qui ont été remis le jour de la finale aux clubs vainqueurs et aux finalistes, sont valables jusqu'au **31 mai 2019**.

Tous les bons non échangés à cette date ne pourront plus être utilisés.

### **Contact Franck et Christian Sport :**

**Mail :** [fcsports@orange.fr](mailto:fcsports@orange.fr)

**Tél :** 06.10.33.65.04

- Suivi des Compétitions
- Foot d'Animation
- Commission Départementale des Terrains et Équipements

## Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions

Présidente : Mme FRANCHET  
Membres : Mmes FORBIN, IZARD  
MM. BEAUJOUAN, BEZIA, LE BOULC'H, MOZGALA, RAMACKERS  
CD : M. FORNARELLI  
Excusés : MM. EYL, LE PRUNENNEC

### PV du 30 octobre 2018

*Les décisions de la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du RS du DEF.*

### AVIS IMPORTANT : FERMETURE TERRAINS

En raison de nombreux matchs en retard dus à la fermeture des terrains par les municipalités et en conséquence de cette situation, des difficultés rencontrées pour l'organisation des compétitions, la Commission décidera des rencontres à jouer.

**Les clubs disposant de terrain synthétique homologué devront impérativement mettre ces terrains à disposition de ces dites rencontres en cas de fermeture des structures engazonnées.**

Pour les rencontres départementales autres, prévues initialement sur le terrain synthétique, à la même heure, elles seront reportées à une date que fixera la Commission d'Organisation des Compétitions.

L'article 10 du RSG reste applicable, seule la Commission compétente peut accorder des dérogations éventuelles dans les délais réglementaires.

### CORRESPONDANCE

La Commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leurs rencontres, ils doivent impérativement indiquer **sur papier officiel du club** (ou mail officiel), les indications suivantes en référence :

- **Championnat ou coupe**
- **Catégorie**
- **Division et poule**
- **Numéro du match**
- **Date**

**Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la Commission.**

Traitement des courriers réceptionnés au plus tard à 16h00, le jour de la réunion.

### MODIFICATION DE MATCH

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs ; Il vous permet de pouvoir saisir des **demandes de chan-**

**gement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation** depuis

Footclubs et au secrétariat gestionnaire des compétitions d'accepter ou non ces demandes depuis FOOT 2000.

La procédure avec le formulaire reste inchangée ; Ce formulaire est disponible sur le site Internet :

<http://essonne.fff.fr> (formulaires : demande de modification de match).

Les clubs demandant des modifications sur les matches de coupes sont priés de le faire dans les 5 jours suivant le tirage (art. 4.2 du règlement des coupes).

### A noter :

Les demandes de report concernant les journées inscrites au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

### FEUILLES DE MATCHES

Toutes les compétitions Seniors, Jeunes, CDM et Vétérans sont en FMI.

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre footclub une feuille de match papier.

(Compétition, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Les feuilles de matches papier des + 45 ans (de couleur grise) seront envoyées début de semaine 37.

Les feuilles de matches papier des +55 ans (de couleur verte) seront envoyées début de semaine 37.

Les feuilles de matches des compétitions féminines seront éditées (rose) dès l'établissement des compétitions.

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

### FORFAITS AVISES

Rappel de la procédure (art 23.2 du RSG du DEF).

Un forfait est considéré comme « avisé » lorsque l'adversaire et le District ont été prévenus par écrit (lettre ou fax ou courriel officiel du club) au plus tard le VENDREDI 12 HEURES pour une rencontre programmée le WE (ou au plus tard à 12 h, le dernier jour ouvrable avant la date de la rencontre qui est programmée en semaine. Si le dernier jour ouvrable est un samedi, le délai limite est fixé au VENDREDI 12 HEURES).

### DELEGATIONS

Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. L'indemnité de déplacement est à la charge du club demandeur.

Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre au District (art. 19.4 du RSG du DEF).

Ce formulaire est disponible sur le site Internet : <http://essonne.fff.fr> (formulaires : demande de délégué officiel).

### Courrier de la mairie de Lisses

Interdiction d'utiliser temporairement le terrain synthétique et vestiaires du complexe Diagona.

A compter du mardi 28 août 2018 et ce, jusqu'à nouvel ordre.

### Arrêté Municipal de la Mairie de Morigny Champigny

Fermeture du terrain d'Honneur du Complexe Sportif Jean Cou lombel, du samedi 15 septembre au dimanche 18 novembre 2018, pour réfection du terrain.

## Courrier de l'Agglomération Cœur d'Essonne

Les équipements sportifs seront fermés tous les jours fériés à savoir 01/11/18, 11/11/18, 24/11/18 au 06/01/19, 22/04/19, 01 et 08/05/19, 30/05/19, 10/06/19, 01/11/2019, 11/11/19

La Commission demande aux clubs concernés un courrier en cas de programmation de matchs sur ces dates-là.

## COUPES

U17 cadrage avant 1/16, Vétérans cadrage avant 1/16, Challenge +45 ANS cadrage avant 1/8

A jouer le dimanche 11 novembre à l'heure officielle.

Challenge 45 ans exempts : Longjumeau, Sud Essonne, Vigneux.

Clubs présents aux tirages : Morangis Chilly, Saint Germain les Arpajon, Saint Michel Sports, Sud Essonne.

## CALENDRIERS

**Compte tenu de l'avancé des différents championnats, la commission ne peut plus accepter d'engagements complémentaires à compter du 26 octobre 2018.**

### **U19**

Courriel de MNVDB nous informant du forfait général de son équipe U19 évoluant en D3/A.

Amende réglementaire.

Cette équipe est retirée de la Coupe de l'Essonne.

## FOOT FEMININ

### **Feuille de match non parvenue du 13 octobre 2018 – 2ème rappel**

La Commission demande la feuille de match ou sa copie au club recevant pour sa réunion du 6 novembre 2018, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF) :

Sainte Geneviève / Palaiseau \* U16F à 7 \* Poule A

Grigny Us / Lissais \* U16F à 7 \* Poule B

### **Match n° 21034557 du 13 octobre 2018**

**Sud Essonne / Bruyères \* U16 F à 7 \* Poule B**

Reprise du dossier.

La Commission programme la rencontre au 15 décembre 2018.

### **Match n° 21034562 du 20 octobre 2018**

**Lissais / Palaiseau \* U16 F à 7 \* Poule B**

Courriel de Palaiseau.

La Commission demande au club recevant la feuille de match ou sa copie pour sa réunion du 6 novembre 2018, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

### **Match n° 21034528 du 3 novembre 2018**

**Massy / Sainte Geneviève \* U16 F à 7 \* Poule A**

Demande de changement d'horaire via Footclub de Massy, pour jouer en lever de rideau d'un match de coupe U15.

Accord de la Commission.

## CHAMPIONNAT SENIORS

### **TI 72 h du 28 octobre 2018 à jouer à une date ultérieure**

Itteville / Saint Vrain \* D4/A

### **Demandes de changement de terrain via Footclub**

Palaiseau / Dourdan \* D1

VYC / Soisy Sur Seine \* D1

Longjumeau / Morangis Chilly \* D2/A

Port. Ris Orangis / Aigle Fertoise \* D3/A

Fleury / Janville Lardy \* D3/B

Dourdan / Orsay Bures \* D4/B

Montgeron / Vert le Grand \* D4/B

**Accord de la Commission.**

### **Demandes de changement d'heures (et de terrain) via Footclub avec accord des deux clubs**

Viry Chatillon / Mily-Gatinais \* D3/A

Brunoy / Mennecy \* D4/A

**Accord de la Commission.**

## CHAMPIONNAT CDM

### **Demande de changement de terrain via Footclub**

Dourdan / MNVDB \* D1

**Accord de la Commission.**

## COUPE ESSONNE U15

### **Demandes de changement d'heures (et de terrain) via Footclub avec accord des deux clubs**

Soisy sur Seine / Boissy Ss/St Yon

Vigneux / Grigny US

**Accord de la Commission.**

### **Match n° 21043505 du 3 novembre 2018**

**Morsang / Bruyères**

Courriel de Bruyères, en date du 30 octobre 2018, nous informant de son forfait avisé.

Morsang qualifié pour le prochain tour.

### **Match n° 21043511 du 3 novembre 2018**

**Savigny / MNVDB**

Demande de Savigny via Footclub d'inversion de match.

Accord des deux clubs.

La rencontre aura lieu au Stade du Moulin 1 à Nozay.

Les frais d'arbitrage sont à la charge de Savigny.

**Accord de la Commission.**

### **Match n° 21043528 du 3 novembre 2018**

**Corbreuse Sainte Mesme / Aigle Fertoise**

Courriel de Corbreuse Sainte Mesme, en date du 30 octobre 2018, nous informant de son forfait avisé.

Aigle Fertoise qualifié pour le prochain tour.

## CHAMPIONNAT U15

### **TI 72 h du 28 octobre 2018 à jouer à une date ultérieure**

Sud Essonne / Ris Orangis \* D3/D

Saclas Méréville / Orsay Bures \* D4/D

### **Demande de changement d'heures (et de terrain) via Footclub avec accord des deux clubs**

Viry Chatillon / Savigny \* D2/B

**Accord de la Commission.**

## **CHAMPIONNAT U17**

### **FMI NON PARVENUES DU 21 OCTOBRE 2018**

#### **D2/B**

##### **Sgssp-Saintry / Boussy-Quincy**

Reprise du dossier.

Rapports non reçus de la part des deux clubs.

1er avertissement et amende Sgssp-Saintry et Boussy Quincy pour refus de faire la FMI.

#### **Demandes de changement d'heures (et de terrain) via Footclub avec accord des deux clubs**

Boissy Ss/ St Yon / Massy \* D3A

Soisy sur Seine / Pays Limours \* D4A

**Accord de la Commission.**

#### **Demandes de changement d'heures (et de terrain) via Footclub**

En raison des motifs invoqués la Commission accepte les demandes suivantes :

Viry / Ris Orangis \* D1 à 14h30

Brunoy / Longjumeau \* D2/A à 13h30

Menecy / Dourdan \* D2/B à 12h

**Accord de la Commission.**

## **CHAMPIONNAT U19**

### **FMI NON PARVENUES DU 21 OCTOBRE 2018**

#### **D3/BB**

##### **Ris Orangis / Trois Vallées**

Reprise du dossier.

La Commission demande également un rapport à Trois Vallées sur la non transmission de la FMI ainsi que le score.

##### **Sainte Geneviève / Pays Limours**

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Rapport club visiteur. Remerciements.

Lecture de la feuille de match.

La Commission enregistre le score 3-4.

1er avertissement et amende à Sainte Geneviève pour non connaissance des identifiants.

#### **Demandes de changement de terrain via Footclub**

Dourdan / VYC \* D2/B

Sud Essonne / Ulis \* D3/A

Itteville-Vert / Sainte Geneviève \* D3/BB

**Accord de la Commission.**

## **COUPE ESSONNE VETERANS**

### **Match n° 21047332 du 14 octobre 2018**

#### **Saint Germain les Arpajon / Lesq Vieux du Foot**

Reprise du dossier.

Courriel des Vieux du Foot.

La Commission enregistre le résultat 4-0.

Saint Germain les Arpajon qualifié pour le prochain tour.

## **CHAMPIONNAT VETERANS**

### **FMI NON PARVENUES DU 21 OCTOBRE 2018**

#### **D2/B**

##### **Longjumeau / Sgssp**

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Rapport club recevant. Remerciements.

Lecture de la feuille de match.

La Commission enregistre le score 2-8.

#### **D3/B**

##### **Paray / Ollainville**

Reprise du dossier.

Rapport club visiteur. Remerciements.

1er avertissement et amende à Paray pour dirigeant ne maîtrisant pas l'application.

### **FMI NON PARVENUES DU 28 OCTOBRE 2018**

#### **D3/D**

##### **Pecqueuse / Aop Corbeil**

1er rappel.

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 6 novembre 2018, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux clubs sur la non transmission de la FMI.

#### **Demandes de changement de terrain via Footclub**

Bondoufle / Plateau Saclay \* D2/B

Sgssp / Boussy-Quincy \* D2/B

Saint Vrain / Verrières le Buisson \* D2/B

Morangis Chilly / Villemoisson \* D3/A

Sud Essonne / Itteville \* D4/A

**Accord de la Commission.**

### **TI 72 h du 28 octobre 2018 à jouer le 11 novembre 2018**

Aigle Fertoise / Boissy Ss/ St Yon \* D4/B

#### **Demande de changement de date de jeu et d'heure de jeu via Footclub avec accord des deux clubs**

Verrières le Buisson / Saclas Méréville \* D4/B du 04/11/2018 au 11/11/2018

**Accord de la Commission, en raison du motif invoqué.**

#### **+45 ANS**

#### **Feuille de match non parvenue du 20 octobre 2018 – 1er rappel**

La Commission demande la feuille de match ou sa copie au club recevant pour sa réunion 6 novembre 2018, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF) :

Etampes / Longjumeau \* Poule D

### **TI 72 h du 28 octobre 2018 à jouer le 16 décembre 2018**

Itteville / Juvisy Académie \* Poule E

#### **Demandes de changement de terrain via Footclub**

Les Vieux du Foot / So Vertois \* Poule D

Saint Vrain / Pays Limours \* Poule D

Courcouronnes / Ollainville \* Poule E

**Accord de la Commission.**

#### **Demande de changement de date de jeu et d'heure de jeu via Footclub avec accord des deux clubs**

Marolles / Brunoy \* Poule B du 04/11/18 au 11/11/2018

**Accord de la Commission.**

#### **+55 ANS**

#### **Demande de changement de date de jeu et d'heure de jeu via Footclub avec accord des deux clubs**

MNVDB / Athis Mons \* Poule B du 04/11/18 au 11/11/2018

**Accord de la Commission.**



## Commission Départementale du Football d'Animation

Membres : D.MEE, P.MOUFLARD, C.VANDARD, M.BAK-KOUCH, MC. PERRAUT

CD : V. POLLET

Excusés : CDFA : D.ROY

R.DIAZ, S.AIME, J.FREDAL, Y.JEGOU, S.DAUGUET, H.ELOU-MAMI

**PV du 29 Octobre 2018**

### U6-U7

BONDOULE AMC : courrier concernant l'engagement d'une équipe supplémentaire en U6/U7 mélangés ; le calendrier complet étant sorti, nous ne pouvons donner suite à votre demande pour la première phase, mais nous en tiendrons compte pour la deuxième phase

### VILLIERS FC :

Pris note de votre non-participation au plateau U6 le 17 novembre à MASSY

Pris note de votre non-participation au plateau U6 le 1er décembre à ST GERMAIN ST PIERRE SAINTRY

### U8-U9

#### VILLIERS FC :

Pris note de votre non-participation au plateau U8 du 10 novembre à ARPAJON

Pris note de votre non-participation au plateau U8 du 24 novembre à LONGJUMEAU

Pris note de votre non-participation au plateau U8 du 8 décembre à VILLABE

### U12-U13

#### US GRIGNY / CS BRETIGNY :

Journée 3 du 13/10/18 – Poule A

Bien reçu les feuilles mais il manque les résultats

### FEUILLES MANQUANTES :

#### Journée du 6 octobre 2018 :

U7 Spécifiques – secteur B

Manque la feuille de présences de ST GERMAIN ST PIERRE SAINTRY et de GRIGNY US

#### Journée du 6 octobre 2018

U6/U7 Mélangés

### Manque la feuille de présence

DOURDAN Sports et de SERMAISE FC	Secteur B
VILLIERS FC	Secteur E
PLATEAU SACLAY	Secteur F
LISSOIS FC	Secteur G

### Clubs absents

BIEVRES AC	Secteur A
CHAMPLAN	Secteur A
LONGJUMEAU B	Secteur A
PALASEAU	Secteur A
COURCOURONNES AC	Secteur D
LONGJUMEAU A	Secteur D
GIF B	Secteur G
ITTEVILLE AS	Secteur G
SOISY SUR ECOLE US	Secteur G

## Commission Départementale des Terrains et Équipements

Président : M. Claude GIOS  
Membres : M. Jean BERTHY, Michel GAUVIN

**PV du 30 Octobre 2018**

**Agglomération du Val d'YERRES, Val de seine :**

**Stade des Bergeries à Draveil, NNI : 912010201**

Visite des installations susnommées par M. BERTHY et M. GAUVIN le mardi 30 octobre à 10h30, en présence de Mme KHELIL Asnia, responsable administrative à la direction des sports, et de M. SOTTEAU Eric, chargé d'opérations aux services techniques. La CDTIS du DEF propose la confirmation du terrain au niveau 5 SYE.

**Prochaine réunion le 13 novembre à 15h**